

L'ILE AUX CHATS

Association régie par la loi de 1901

Déclaration à la Préfecture de La Rochelle

En date du 20 mars 2006 N°W173001261

Siège social : 42 rue Leudaste 17410 St Martin de Ré

Site : www.ileauxchats.org

Bulletin d'adhésion ou de renouvellement 2010

Je soussigné

Nom

Prénom

Adresse

Code postal

ville

Pays

Téléphone fixe :

téléphone portable :

E-Mail :

Profession :

Ayant pris connaissance de l'objet de l'association, je souhaite apporter mon soutien à l'action de l'ILE AUX CHATS par mon adhésion en tant que Membre, pour la somme de 20 €.

J'effectue un don complémentaire de €

Par chèque à l'ordre de l'Ile aux Chats, ou en espèces contre reçu.

Après accord du bureau de l'association, l'adhérent recevra sa carte par courrier ou par e-mail.

L'association l'ILE AUX CHATS vous remercie pour votre geste en faveur de nos petits protégés de St Martin.

Fait à le

Signature

Les statuts de l'association ainsi que le règlement intérieur pourront être envoyés sur simple demande (merci de joindre une enveloppe timbrée)